

La Cie Commonwealth Plywood Ltée



Date : _____ DEMANDE DE CRÉDIT Rep : _____

NOM LÉGAL COMPLET : _____

AUTRES NOMS D'AFFAIRE (MARQUES DE COMMERCE) : _____

NOM DE LA COMPAGNIE MÈRE-FILIALES-DIVISIONS (SI APPLICABLE) : _____

ADRESSE POSTALE : _____

VILLE : _____ PROVINCE/ÉTAT _____ CODE POSTAL : _____

TÉL : _____ FAX : _____ CELLULAIRE(S) : _____

ADRESSE D'EXPÉDITION SI DIFFÉRENTE : _____

NUMÉRO D'IMMATRICULATION CIE : _____ SITE INTERNET : _____

NOM(S) DU DES PROPRIÉTAIRE(S), ADRESSE(S) PERSONNELLE(S), NO. TÉL., N.A.S., DATE NAISSANCE, CELLULAIRE, COURRIEL/EMAIL

ACHATS MENSUELS ESTIMÉS : _____ ÉTAT DE COMPTE MENSUEL : OUI NON

DÉSIREZ-VOUS RECEVOIR VOS FACTURES, ÉTATS DE COMPTE ET CONFIRMATION DE COMMANDES PAR COURRIEL?

SI OUI, ADRESSE COURRIEL : _____

GENRE D'AFFAIRE : _____ ANNÉE(S) EN AFFAIRES : _____

VOTRE ENTREPRISE A-T-ELLE DÉJÀ ÉTÉ SOUS LA PROTECTION DE LA LOI DE LA FAILLITE? UN ADMINISTRATEUR A-T-IL DÉJÀ ÉTÉ DIRIGEANT D'UNE ENTREPRISE QUI A EU RECOURS À LA PROTECTION DE LA LOI DE LA FAILLITE OU A DÉJÀ FAIT FAILLITE? _____

RESPONSABLE DES COMPTES À PAYER : _____

INFORMATIONS BANCAIRES

BANQUE : _____ NOM DU CONTACT : _____

ADRESSE : _____ NO. DE COMPTE : _____

VILLE : _____ TELEPHONE : _____ FAX : _____

PRINCIPAUX FOURNISSEURS

1. NOM : _____ VILLE/PROV. : _____

Tél. : _____ Fax : _____

2. NOM : _____ VILLE/PROV. : _____

Tél. : _____ Fax : _____

3. NOM : _____ VILLE/PROV. : _____

Tél. : _____ Fax : _____

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. Conditions générales : L'acceptation par La Cie Commonwealth Plywood Ltée. ses divisions, filiales ou sociétés affiliées (le "VENDEUR") de toute commande de marchandises est conditionnelle au consentement du demandeur ("l'ACHETEUR"), lequel est par les présentes donné, que les modalités des présentes et /ou de toute confirmation de commande et/ou toute facture constituera les modalités de vente applicables lesquelles auront préséance sur tout bon de commande ou d'achat donné par l'ACHETEUR. Les commandes confirmées ne peuvent être modifiées par l'ACHETEUR sauf avec le consentement écrit du VENDEUR. Toute erreur cléricale, incluant dans les estimés, prix, factures et confirmations de commande, sont sujettes à correction.

SIGNATURE REQUISE AU VERSO

2. **Modalités de paiement** : Le prix des marchandises vendues est dû et exigible, sans déduction ni réduction pour quelque motif que ce soit, au plus tard trente (30) jours de la date de la facture, à moins que le VENDEUR ne spécifie autrement pas écrit. Si l'expédition est retardée par l'ACHETEUR, la date de la facture sera réputée être la date à laquelle la marchandise était prête à être expédiée.
3. **Intérêts** : Le vendeur se réserve le droit d'exiger des intérêts sur les comptes en souffrance au taux de deux pour-cent (2%) par mois, (24% par année). Tous paiements reçus peuvent être imputés par le VENDEUR en priorité au paiement d'intérêts.
4. **Livraison** : Toutes dates de livraison qui peuvent être données par le VENDEUR de temps à autre seront des dates approximatives qui peuvent varier, incluant pour des raisons ou facteurs qui sont indépendants du contrôle de VENDEUR.
5. **Condition de la Marchandise** : L'ACHETEUR devra inspecter la marchandise dès sa livraison. L'acceptation d'une livraison sera réputée constituer une reconnaissance que cette marchandise a été reçue dans une condition satisfaisante et conforme à tout bon d'achat. L'ACHETEUR aura un délai de dix (10) jours pour dénoncer par écrit toute déficience de qualité et un délai de trois (3) jours pour dénoncer par écrit toute déficience de quantité de marchandise. À défaut, l'ACHETEUR ne pourra invoquer telles déficiences en demande ni en défense.
6. **Retour** : Aucune marchandise ne pourra être retournée pour crédit ou échange sans autorisation écrite. Seule la marchandise dans son emballage original et en bonne condition de revente pourra faire l'objet d'un retour dans les quatre-vingt-dix (90) jours de leur achat. Des frais de manutention minimums égaux à 15% du prix de vente seront exigibles. Les frais de transport seront à la charge de l'ACHETEUR.
7. **Limitation de responsabilité** : Le VENDEUR ne pourra être tenu responsable pour des dommages résultant de défauts de manufacture ou d'un usage incorrect des marchandises. Le VENDEUR ne pourra en aucune circonstance être tenu responsable pour des dommages indirects, incidents, exemplaires ou punitifs ni pour un montant qui excède le prix des marchandises commandées ou, le cas échéant, le prix des marchandises défectueuses.
8. **Bien faits sur commande** : Les marchandises préparées selon les spécifications de l'ACHETEUR ne peuvent être retournées et les commandes ne peuvent être annulées par l'ACHETEUR pour quelque raison et à quelque moment que ce soit.
9. **Frais de recouvrement** : Si le VENDEUR a recours à un avocat pour recouvrer des comptes impayés, l'ACHETEUR sera redevable au VENDEUR pour un montant égal à VINGT POUR-CENT (20%) de tels comptes impayés, payable à titre de dommages liquidés.
10. **Changements** : L'ACHETEUR avisera le VENDEUR de tout changement qui pourraient affecter ses affaires ou sa situation financière. L'ACHETEUR consent de plus à fournir au VENDEUR tous renseignements supplémentaires qu'il peut raisonnablement exiger de temps à autre, incluant les états financiers et tous autres rapports habituellement remis par l'ACHETEUR à son institution financière.
11. **Cession** : Les droits de l'ACHETEUR aux termes des présentes ou aux termes de tout crédit consenti subséquent ne sont pas cessibles ni transférables, incluant par voie de fusion ou autre organisation corporative, sans le consentement préalable écrit du VENDEUR.
12. **Loi** : Les lois de la Province de Québec s'appliquent.

INFORMATIONS – No. T.P.S.: _____

L'ACHETEUR autorise par les présentes le VENDEUR à recueillir, détenir et mettre à jour de l'information personnelle et financière au sujet de l'ACHETEUR et de sa capacité actuelle et future de remplir ses obligations envers le VENDEUR et, à cette fin, d'obtenir communication d'informations pertinentes des banquiers et fournisseurs de l'ACHETEUR, ces derniers étant par les présentes autorisés par l'ACHETEUR à fournir de telles informations. L'ACHETEUR autorise aussi le VENDEUR de transmettre ces informations à ses représentants et à des tiers dans la mesure où le VENDEUR le juge nécessaire.

Je, _____, agissant à titre de mandataire de _____, déclare avoir lu toutes les clauses de la présente demande de crédit et des conditions générales de vente et déclare que toutes les informations contenues aux présentes sont vraies. Je déclare de plus avoir bien compris la teneur des présentes et que toutes les explications que j'ai demandées m'ont été données et je m'engage personnellement à assurer le respect de ces conditions de vente.

A : _____ ce _____ jour de _____ 20 _____.

NOM : _____ SIGNATURE : _____ TITRE : _____

NOM : _____ SIGNATURE : _____ TITRE : _____

GARANTIE

Je (nous) _____, _____ garantis (sons) conjointement et solidairement le paiement de toutes sommes dues par le(s) débiteur(s), renonçant aux bénéfices de division et/ou discussion.

SIGNATURE : _____